



La Haute Autorité de Santé diffuse aujourd'hui deux **documents sur la contraception** : la **liste des méthodes contraceptives**

avec un focus sur les

méthodes les plus efficaces

disponibles et une fiche mémo. Ces documents doivent permettre aux professionnels de santé de discuter et choisir avec la femme, l'homme ou le couple la méthode la plus adaptée à leur profil dans l'objectif d'éviter les échecs de la contraception et les grossesses non désirées. Fin avril, cette publication sera complétée par des fiches mémo pour chacune des situations cliniques particulières identifiées ainsi que d'une analyse des moyens d'accès à la contraception et des freins à ce dernier.

La Haute Autorité de Santé (HAS) diffuse aujourd'hui un document de synthèse qui reprend les méthodes de contraception avec un focus sur les méthodes considérées comme très efficaces par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), c'est-à-dire celles pour lesquelles le taux de grossesses non désirées pour 100 femmes pendant la première année d'utilisation correcte et régulière est inférieur à 1. Dans le même temps, la HAS diffuse une fiche mémo sur les conditions et les conseils de prescription d'une contraception. Ce sont deux premiers outils à disposition des professionnels de santé pour proposer aux personnes qui souhaitent une contraception, la ou les méthodes correspondant le mieux à leur profil et fournir une information adaptée et faciliter ainsi leur choix.

Le document de synthèse « [☐ Méthodes contraceptives - Focus sur les méthodes les plus efficaces disponibles](#) » est une mise à plat des informations

pour chaque type de contraception jugées par l'OMS comme les plus efficaces notamment : les spécialités disponibles, leur mode d'action, les indications, les populations cibles, l'efficacité, la tolérance, les conditions de suivi et les complications.

La fiche mémo « [☐ Contraception☐ : prescriptions et conseils aux femmes](#) » servira de base aux professionnels de santé pour l'entretien clinique et pour le suivi de chaque femme. Elle réaffirme l'importance d'une bonne information des femmes, fondement d'un choix éclairé et personnalisé.

Fin avril, ces publications seront complétées par d'autres fiches mémo visant à fournir aux

professionnels de santé des outils pour mieux aider les femmes et les hommes à trouver la méthode de contraception qui leur convient le mieux à une période donnée de leur vie (comme par exemple contraception chez l'adolescente, contraception en post-partum ou après IVG, contraception d'urgence, contraception chez l'homme, etc.). Par ailleurs, la HAS publiera dans le même temps un rapport sur l'état des lieux des pratiques contraceptives en France et l'identification des freins et des leviers à l'accès à une contraception adaptée.